

d'être appelé à prendre la parole, dans cette circonstance, pour remplir un devoir aussi honorable, c'est peut-être aussi ma mauvaise fortune qui veut que je sois appelé à parler après un des hommes les plus éloquents qu'ait produits la province d'Ontario. Tout le monde, dans la province de Québec surtout, connaît le haut fait-d'armes qu'a accompli tout récemment, dans la province d'Ontario, l'honorable député qui vient de reprendre son siège.

Quoi qu'il en soit, M. l'Orateur, de l'assertion que c'est peut-être ma bonne ou ma mauvaise fortune qui m'a valu l'honneur d'appuyer cette motion, il me reste un devoir à remplir immédiatement, et c'est celui de remercier l'honorable premier ministre, (sir Wilfrid Laurier) de l'honneur qu'il m'a fait en m'appelant à remplir cette tâche. Cet honneur, je le conçois, ne m'est pas personnel, il rejaillit surtout sur les électeurs du comté de Beauce qui viennent de m'élire par acclamation. Je remercie donc spécialement l'honorable premier ministre qui, dans cette circonstance particulière, a montré toute sa sollicitude, déjà grande pourtant, pour ce vieux district agricole.

M. l'Orateur, en prenant connaissance des différents paragraphes du discours du Trône, on comprendra facilement que le premier sentiment, celui qui prime tous les autres, est un sentiment de reconnaissance et de gratitude envers la Providence pour les bienfaits dont elle n'a cessé de combler le pays durant les derniers douze mois.

Il nous serait peut-être permis, à nous de ce côté-ci de la Chambre, d'ajouter que la Providence doit être aussi remerciée pour l'inspiration qu'elle a donnée aux hommes qui siègent sur les banquettes du Trésor et qui ont la direction de la chose publique. En effet, d'après le programme énoncé dans le discours du Trône, on voit que le gouvernement n'est pas décidé à rester oisif. Il sait, peut-être mieux que tout autre, ce fait historique d'un grand général qui perdit le fruit de toutes ses victoires pour s'être assis un seul jour sur ses lauriers. Le gouvernement ne peut pas rester oisif, c'est pourquoi de nouvelles lois seront proposées et des amendements aux lois existantes seront adoptés pour les compléter. C'est le propre de toutes les choses humaines d'être susceptibles de perfectionnement. Cependant, parcourez toutes les provinces, allez chez les classes agricoles, chez les artisans, les ouvriers, les manufacturiers, et demandez-leur ce qu'ils pensent de la situation actuelle; ils vous répondront: Monsieur, nous sommes satisfaits.

Ai-je besoin, M. l'Orateur, de rappeler à votre souvenir ce qui se passe tous les jours pour établir l'immense, l'inouïe prospérité dont jouit le pays? Je sais que dans certains quartiers, et particulièrement de l'autre côté de la Chambre, on dit que la prospérité actuelle n'est pas le fait du gouvernement. On dit que la prospérité est tombée au milieu de nous comme une manne céleste.

Je sais aussi que dans d'autres quartiers on dit que la prospérité est le fait du parti libéral exclusivement. On sait combien nos hommes politiques sont souvent l'objet de critiques exagérées comme, parfois aussi, d'éloges sans mesure. Quelques-uns prétendent, et je crois qu'en cela ils ont raison, que le principe reconnu en économie politique est que la prospérité d'un pays se mesure suivant la balance du commerce, c'est-à-dire suivant que cette balance lui est ou non favorable.

Dans un discours du genre de celui que je fais en ce moment, il ne m'appartient pas de faire une incursion dans le domaine de la statistique, mais cependant, si je me le permettais, je pourrais dire que pendant les cinq dernières années de l'administration conservatrice, c'est-à-dire depuis 1891 à 1896, la balance du commerce ne nous a été favorable que pour une seule année, tandis que pour les cinq dernières années du régime libéral, cette balance du commerce ne nous a pas été favorable que pendant une seule année. Pendant les cinq dernières années de l'administration conservatrice les importations n'ont dépassé les exportations que pendant une seule année. Et, pendant les cinq premières années où le gouvernement actuel a été au pouvoir, c'est pendant quatre ans que les exportations ont excédé les importations.

J'ai l'honneur de représenter ici un des comtés les plus foncièrement agricoles peut-être de toute la province de Québec et, pour ce motif, je me permettrai d'insister davantage sur la prospérité dont jouit notre agriculture, et surtout sur la grande prospérité de l'industrie laitière. Ici se pose tout d'abord une question: qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour assurer le développement de l'industrie agricole?

Pour créer et assurer cette prospérité il faut les conditions suivantes: d'abord un marché, ensuite des moyens de transport faciles, et à basse température, et, troisièmement, amener cette industrie au degré de perfectionnement dans la fabrication qu'elle doit avoir. Or, le gouvernement actuel a assuré la parfaite fabrication du beurre et du fromage, en donnant à la population agricole des conférenciers habiles qui l'ont instruite des meilleurs procédés de fabrication, en accordant des octrois, et en faisant de la législation. Le gouvernement a contribué à la prospérité de cette même industrie en créant des conditions plus favorables pour l'exportation de ces produits, grâce à un système frigorifique consistant en wagons munis d'appareils spéciaux et de steamers pourvus de glacières, en sorte que les produits de la ferme partent du lieu de production et se rendent en Angleterre, sur le marché de consommation, dans le même état qu'ils étaient au moment de leur départ.

On a dit, à propos du marché anglais, qu'en affaires il n'y a pas de sentiment et qu'il est inutile de prétendre que le gouvernement